



PEWR3 FORMATION

Agent de Sécurité et de Surveillance Humaine

Objectifs de la formation

Acquérir les compétences nécessaires à l'obtention de l'aptitude professionnelle permettant d'obtenir la carte professionnelle d'agent de gardiennage ou de surveillance humaine pouvant inclure l'utilisation de moyens électroniques auprès du CNAPS.

PROGRAMME DE FORMATION

Durée totale de la formation : 175 heures

Conforme à l'arrêté du 27 juin 2017 portant cahier des charges applicable à la formation initiale aux activités privées de sécurité

MODULE JURIDIQUE - 17 heures

- Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure - 4 heures
- Maîtriser les concepts de légitime défense, de faits justificatifs comme l'état de nécessité, d'atteinte à l'intégrité physique et à la liberté d'aller et venir - 3 heures
- Application de l'article 73 du code de procédure pénale - 2 heures
- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques - 1 heure
- Connaître les principes de la République française - 3 heures
- Respecter la déontologie professionnelle - 4 heures

MODULE STRATEGIQUE - 24 heures

- Gestion des premiers secours - 14 heures, dont 7 heures de mise en situation pratique
- Gestion des risques et des situations conflictuelles - 3 heures
- Savoir résoudre un conflit - 2 heures
- Transmission des consignes et informations - 2 heures
- Réaliser une remontée d'informations - 3 heures

MODULE JURIDIQUE - 5h00

- Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure et la convention de branche 2 heures dont 1 heure de mise en pratique
- Connaître les dispositions utiles du code pénal 2 heures
- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées 1 heure

MODULE GESTION DES RISQUES - 38 heures

GESTION DES RISQUES - CONNAISSANCE DES VECTEURS D'INCENDIE - 25 heures

- Évaluer les risques professionnels, situer le risque industriel majeur au sein des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), adapter le rôle et les missions de l'agent de sécurité aux particularités d'un site industriel afin de répondre aux exigences spécifiques et être capable d'identifier les risques particuliers liés à la manipulation et au stockage de produits dangereux 7 heures
- Initiation au risque incendie 7 heures dont 3 heures de mise en situation pratique
- Maîtriser la gestion des alarmes 7 heures dont 4 heures de mise en pratique
- Protéger le travailleur isolé 2 heures dont 1 heure de mise en pratique
- Sensibilisation au risque électrique 2 heures

PREVENTION DES RISQUES TERRORISTES 13 heures

- Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes 45 minutes
- Connaître les différentes menaces terroristes 45 minutes
- Connaître les niveaux de risque associés 1 heure
- Connaître les différents matériels terroristes 1 heure
- Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux

menaces terroristes 1 heure

- Déetecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes 1 heure
- Savoir entretenir sa culture de la sécurité 30 minutes
- Se protéger soi-même 2 heures 30 minutes dont 1 heure 30 minutes de mise en pratique
- Protéger 2 heures dont 1 heure de mise en pratique

SECOURIR 2 heures 30

Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger 30 minutes

- Notions de secourisme " tactique " 1 heure 30 minutes dont 1 heure de mise en pratique
- Alerter les secours 30 minutes

MODULE GESTION DES CONFLITS - 16 heures

- Gestion des risques et des situations conflictuelles 9 heures dont 7 heures de mise en pratique
- Gestion des risques de situations conflictuelles dégradées Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes 7 heures dont 4 heures de pratique

MODULE STATÉGIQUE - 2 heures

Connaître les outils de transmission et savoir transmettre des consignes 2 heures

MODULE PROFESSIONNEL - 73 heures

- Appliquer les techniques d'information et de communication et savoir transmettre les consignes et les informations 8 heures dont 4 heures de mise en situation pratique
- Préparer la mise en œuvre des missions de l'agent de prévention et de sécurité (APS) 6 heures dont 2 heures de mise en situation pratique
- Savoir contrôler les accès 9 heures dont 5 heures de mise en situation pratique
- Connaître les éléments d'un poste de contrôle de sécurité 9 heures dont 5 heures de mise en situation pratique
- Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes 13 heures, dont 9 heures de mise en situation pratique
- Application de l'article 73 du code de procédure pénale dans le cadre des missions de l'agent de prévention et de sécurité (APS) 7 heures

ÉVENEMENTIEL

- Maîtriser du cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation 5 heures
- Identifier les acteurs d'un événement 1 heure
- Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands événements 1 heure
- Effectuer une inspection visuelle des bagages et une palpation de sécurité 7 heures dont 4 heures de mise en situation pratique

TELESURVEILLANCE ET VIDEOPROTECTION

Systèmes de télésurveillance et de vidéosurveillance 7 heures, dont 4 heures de mise en situation pratique